

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Agrandissement d'un Bricomarché sur la commune de Saône (25)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CARDINAL PARTICIPATIONS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 7 8 3 5 5 9 8 5 0 0 0 1 9

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41	« Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».  --> le projet d'agrandissement comprenant 50 places dédiées pour le public et 6 places pour le personnel

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à agrandir le Bricomarché autour des aménagements suivants :

- Augmentation de la surface commerciale
- Passage de 52 places imperméables à 56 places de stationnement : 50 sont accessibles au public (43 sont semi-perméables) + 6 places PERSONNEL imperméables en zone NON accessibles au public
- Création de six places à recharges électriques, huit places précablées et de trois places pour la location,
- Installation de 272 m2 de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'agrandir le bâtiment aux normes en vigueur afin d'améliorer les conditions et la capacité d'accueil du public et du personnel, notamment, le réagencement des places de parkings.

Le projet permet de renforcer l'offre de proximité tout en préservant un maximum les espaces végétalisés et perméables.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux : un agrandissement sera construit ainsi qu'une réorganisation du parking avec 50 places pour accueillir le public. La durée des travaux de construction sera inférieure à 1an.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation : Le site est à vocation commerciale. Le site sera constitué d'un Bricomarché. Plusieurs espaces seront ouverts au public : 1 983 m<sup>2</sup> en surface de vente dont 100 m<sup>2</sup> de boutique Show Room et deux espaces extérieurs de 514 m<sup>2</sup> (extérieur jardin) et 1 430 m<sup>2</sup> (extérieur bâti).

Le personnel aura à disposition 6 places spécifiquement dédiées.

Les visiteurs stationneront sur le parking qui sera composé de 50 places de parking dont 2 places PMR, 1 place famille, 6 places à recharge électriques dont 1 PMR et 1 famille, 8 places précablées et 3 places pour la location. Une dizaine de stationnement vélo seront également créer.

La surface de vente intérieure pourra accueillir au maximum 677 clients, les espaces de vente extérieures « bâti » 161 clients et 59 pour la partie « jardin ». Il y aura environ 20 employés travaillant sur le site

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune autre

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface plancher RDC	2 544 m <sup>2</sup>
Surface plancher R+1	58 m <sup>2</sup>
Enrobés	3 726 m <sup>2</sup>
Toitures	3 221 m <sup>2</sup>
Espaces verts	1 047 m <sup>2</sup>
Voiries stabilisé/places perméable	581 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

E23 le petit Frêne, 25660 Saône

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 10' 08 " 842 Lat. 47 ° 20' 69 " 33

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I « Marais des Saône » (430002321) à 70m au Nord-Ouest . Le projet n'impacte pas la ZNIEFF. (cf rapport joint)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection de biotope « Marais des Saône » (FR3800987) à 70m au Nord-Ouest . Le projet n'impacte pas le biotope. (cf rapport joint)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La localisation du site est classée comme risque modéré pour : - le risque sismique - le risque de retrait-gonflement des argiles Il n'y a aucun PPRI en vigueur sur la commune
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	11 sites BASIAS/CASIAS dans un rayon de 500 m autour du site d'étude (cf rapport joint)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection éloignée (cf rapport joint)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone NATURA 2000 ne se trouve au droit du site mais il se trouve à proximité de deux NATURA 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet fait l'objet de terrassement pour l'extension. Comme le terrassement ne se fait que sur une partie de l'extension, le volume de déblais/ remblais n'est pas très important.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet fait l'objet de terrassement pour l'extension. Comme le terrassement ne se fait que sur une partie de l'extension, le volume de déblais/ remblais n'est pas très important. Les remblais seront inférieurs à 100m3.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'agrandissement est localisé sur une zone d'activité goudronnée. L'activité du Bricomarché n'engendra pas de nuisance sur la biodiversité pendant les travaux et l'exploitation. Aucune activité n'est nécessaire proche des cours d'eau.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est proche de la Natura 2000 mais est séparé par une route départementale

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La localisation du site est classée comme risque modéré pour : - Le risque sismique - Le risque de retrait-gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic similaire à l'actuel
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Phase travaux : source de bruit temporaire dû aux engins Phase exploitation : similaire à l'état actuel

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : vibrations temporaires dues aux engins Phase exploitation : pas de vibration engendrée
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage minimum de sécurité sera assuré sur le site la nuit. Cet éclairage sera limité au minimal nécessaire.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : émission des engins phase exploitation : similaire à l'actuel
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont actuellement raccordées à un fossé présent le long de la route départementale D67, à l'est du site. L'agrandissement augmente légèrement le coefficient de ruissellement du site. Cette augmentation sera gérée en prenant les règles vigueur de la commune : période retour de 10 et débit de fuite de 20 l/s/ha imperméabilisé.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées sont connectées à un système d'assainissement non collectif. Le rejet est estimé à 31 EH. (cf rapport joint)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : les déchets seront de type bois et plastique. Ces déchets seront envoyés dans les centres de tris appropriés. En phase exploitation : les déchets seront de type bois, verre et plastique. Ces déchets seront envoyés dans les centres de tris appropriés.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'activité restera inchangée, c'est à dire à destination commerciales

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement du projet sont les suivantes (cf rapport joint) :

- Précaution contre le risque de pollution /mise en place d'une procédure d'alerte et de confinement en cas de pollution
- Adaptation des modalités de circulation, d'entretien des pistes, et du stationnement des engins de chantier
- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires et entretien de la végétation
- Limiter le bruit pour les riverains
- Mise en place d'un revêtement semi-perméable pour les places de parking
- Mise en place de panneaux photovoltaïques
- Mise en place de bornes de recharge des véhicules électriques
- Favoriser les déplacements par mode doux (piétons et cycles)
- Insertion paysagère

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques, sanitaires; Seul le risque naturel est présent avec un risque sismique et un risque de retrait-gonflement des argiles qui sont des risques modérés.

Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable, ni quelconques espaces protégés;

Le projet n'engendra pas d'enjeux en matière d'environnement puisqu'il s'insère dans un local déjà existant, dans une zone commerciale; engendra peu d'impact/nuisance supplémentaire,

des mesures de réduction et de compensation sont prévues pour limiter les impacts sur l'environnement tel que la mise en place de 272 m2 de panneaux photovoltaïques, des places de parking semi-perméables et des places câblées.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe au cerfa (Rapport)

Annexe 1: Information nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe 2 : Plan de masse de l'existant

Annexe 3 : plan masse du projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Beynost

le, 17/11/2022

Signature

**CARDINAL PARTICIPATIONS**

24 rue Auguste Chabrières

75015 PARIS

Tél. 04.72.28.28.57

Siret 378 355 965 00019 - APE 6820B

